



SEMINAIRE FERDI-CEMAC

L'ENGAGEMENT DES PAYS DANS L'INTEGRATION RÉGIONAL CEMAC

Présentation:

Pr. Gabriel ZOMO YEBE

Professeur Titulaire U.O.B.

Coordonnateur de la FERDAC

Introduction

La mondialisation oblige les CER à jouer un rôle de plus en plus croissant dans l'émergence économique des pays, la préservation de l'environnement ou le développement durable. La stratégie de mise en œuvre du projet africain d'intégration économique définie par le Traité d'Abuja, et réaffirmé par l'Acte Constitutif de l'Union africaine, s'articule autour d'une dynamique de convergence, d'harmonisation et d'unification progressive des schémas régionaux d'intégration.

- Dans cette perspective, les autorités de l'Afrique centrale ambitionnent d'élargir l'intégration régionale en fusionnant la CEMAC et la CEEAC, tout en participant à la ZLECAF.

 le niveau d'engagement des Etats au processus d'intégration actuel, rend-il crédible et faisable une telle ambition?

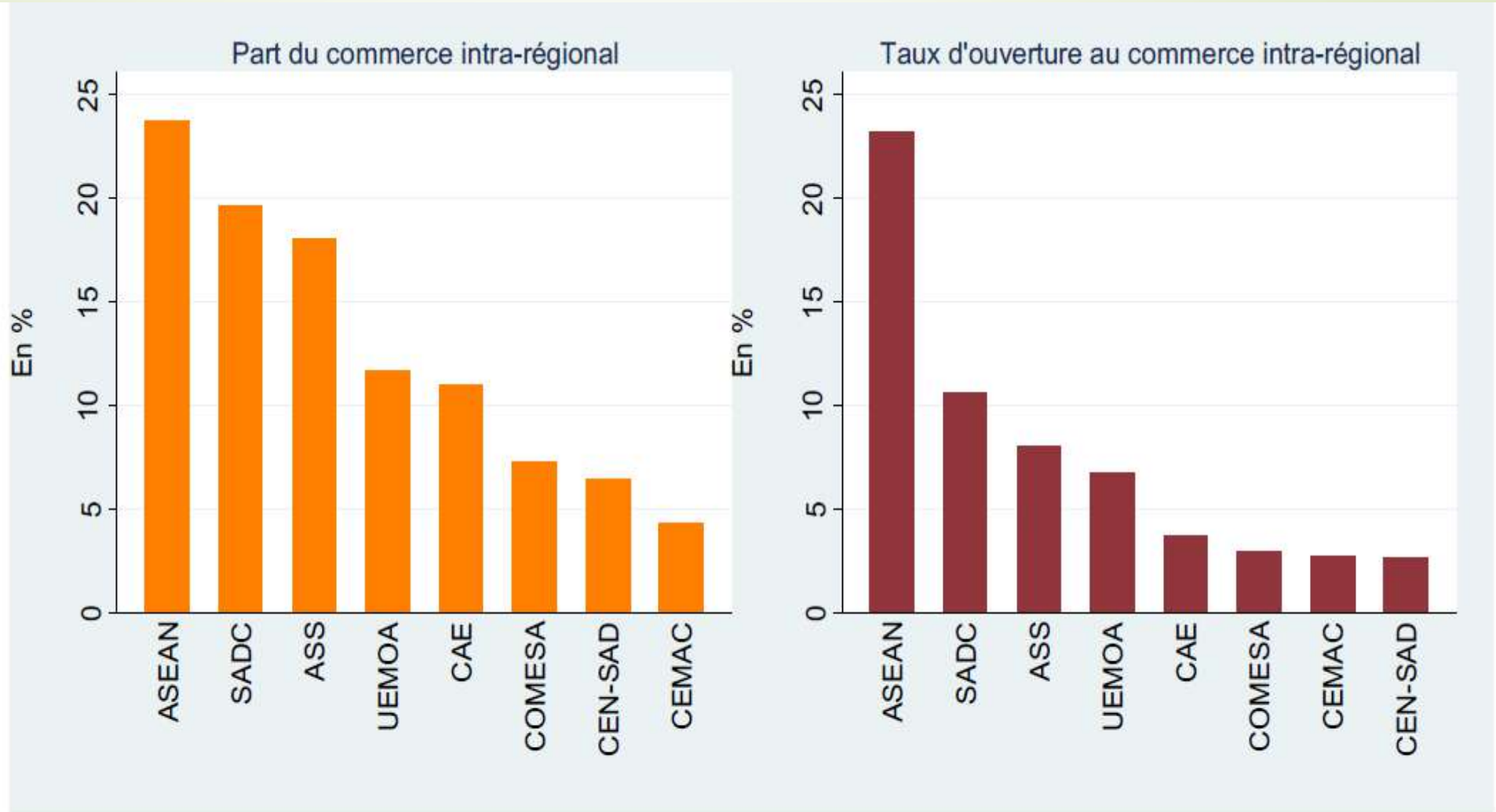
En d'autres termes:

- Quel est le niveau d'engagement actuel des Etats dans la CEMAC?
- Quel sera le niveau d'engagement de ces Etats dans la CEEAC ou la ZLECA demain?

Deux approches peuvent être utilisées ici:

- La première consiste à mesurer le niveau d'engagement et d'en déduire une tendance en cas d'élargissement de l'intégration; Cette approche exige la définition d'un indicateur pertinent et de ses déterminants (c'est ce que nos collègues du CERDI vont tenter de faire)
- La deuxième approche, que nous utiliserons ici, se fonde sur un constat: la CEMAC est l'une des CER africaines les moins intégrée que ce soit en termes de part du commerce intrarégional que de taux d'ouverture au commerce intra régional, révélant ainsi le faible engagement des Etats.
- En utilisant un raisonnement abductif, nous constatons ce faible engagement au travers du degré de respect des principes universels de fonctionnement des CER dans la CEMAC aujourd'hui. Nous en déduisons ensuite une matrice SWOT des coûts, avantages et contraintes pouvant donner une explication plus que probable du degré d'engagement des pays en cas d'élargissement de la CEMAC à la CEEAC et à la ZLECA.

situation de la CEMAC par rapport aux autres CER aujourd'hui



Source : Les données utilisées proviennent des bases de données de la CNUCED. Le commerce est considéré comme étant la somme des exportations et des importations. Nous considérons les moyennes sur la période 2010-2017.

Principales exportations des pays de la CEMAC

	Produit 1 en % des exportations totales	Produit 2 en % des exportations totales	Produit 3 en % des exportations totales	Nombre de produits dont dépend le pays pour un niveau de 75% des exportations
Cameroun	Pétrole (43,2%)	Cacao (8,9%)	Bois (7,1%)	6
Congo	Pétrole (83,5%)			1
Gabon	Pétrole (73,8%)	Manganèse (8.5 %)		2
Guinée Equatoriale	Pétrole (66,5%)	Gaz naturel (19.3 %)		2
République Centrafricaine (RCA)	Bois (32.9 %)	Coton (16.8 %)	Diamants (14.5 %)	4
Tchad	Pétrole (96.1%)			1
Moyenne Afrique				26



SYNDROME HOLLANDAIS

ECONOMIES VULNERABLES

Les principes de fonctionnement des CER

Le principe de supranationalité

- Ce principe a pour objectif de doter l'espace communautaire d'un centre de décision unique situé au-dessus des différents pouvoirs nationaux
- déléguer une partie de leur souveraineté nationale à un organe supranational.

Le principe de Complémentarité

- Ce principe a pour objectif de développer le flux des échanges économiques entre les États-membres. Ainsi, l'une des conditions clés pour qu'il y ait régionalisation des échanges est que chaque pays se spécialise dans la production et l'exportation des biens différents, mais complémentaire

Principe de coordination

- Selon ce principe, les politiques et les plans de développement mis en œuvre par les différents États membres d'une CÉR doivent être compatibles

Les principes de fonctionnement des CER

Principe de subsidiarité

- Ce principe vise à mieux répartir les compétences et les attributions entre l'échelon communautaire et l'échelon national.

Principe d'harmonisation


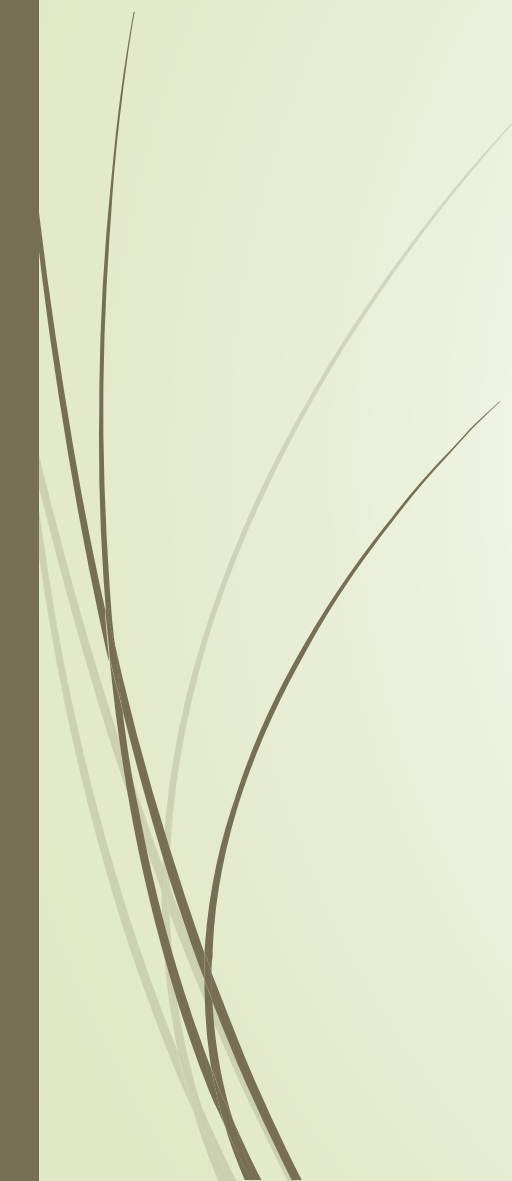
- Objectif: créer dans l'espace communautaire, une zone relativement homogène grâce à la mise en place d'un dispositif similaire dans tous les pays membres

Le degré de respect du principe de supranationalité

- Les pays de la zone ont tendance à privilégier leurs intérêts nationaux au détriment des intérêts communautaires. Ceci freine l'exécution de certaines décisions prises par les organes supranationaux au niveau national. Les égoïsmes nationaux perdurent

exemples

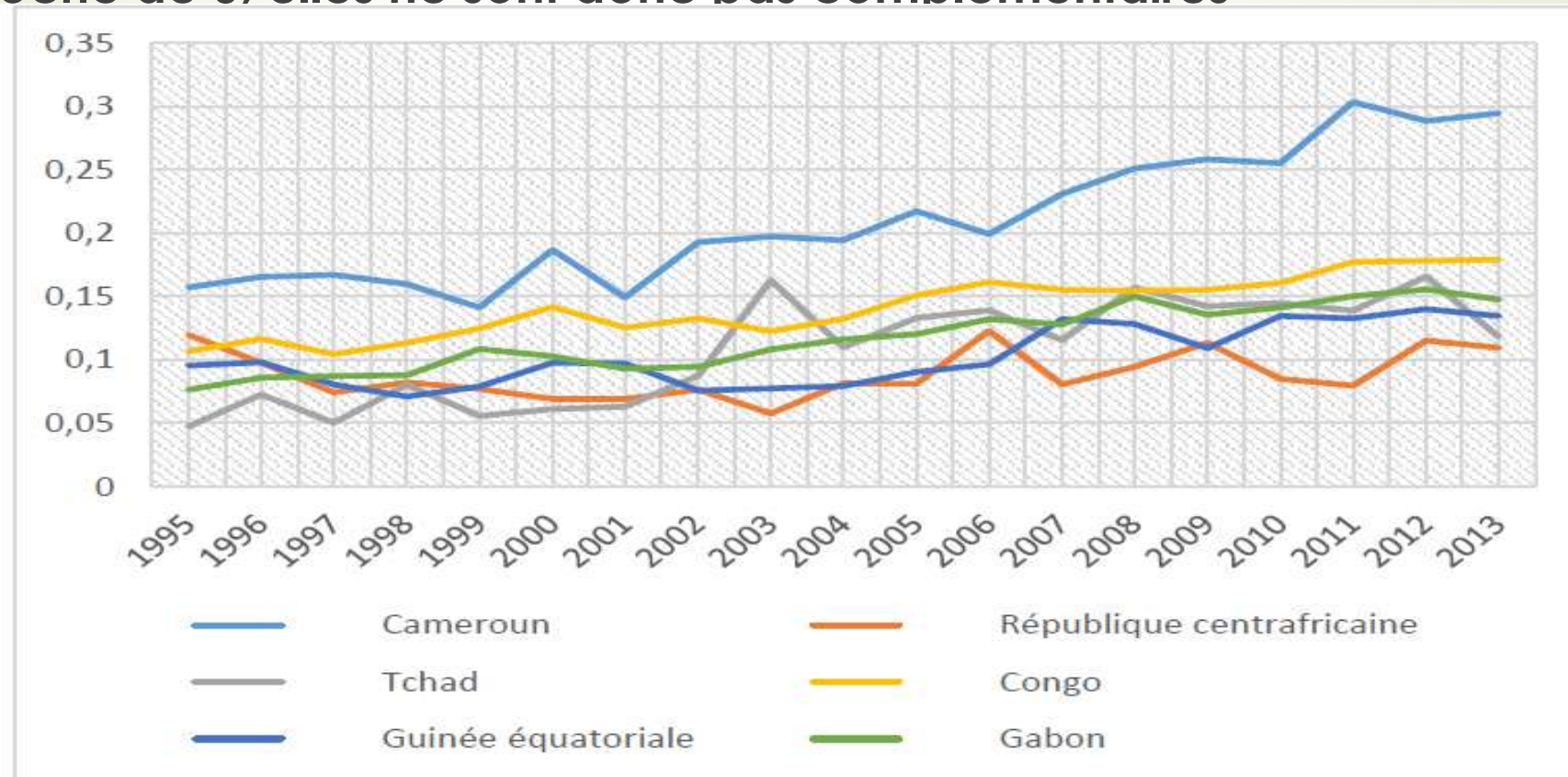
- l' [Acte Additionnel n° 02/01-CEMAC-066-CE-03](#) portant création d'une Compagnie Communautaire de Transports Aériens en zone CEMAC a été pris en 2001, et jusqu'en janvier 2010, la CEMAC n'a pas pu s'accorder sur la forme juridique de « Air CEMAC », ni sur l'identité du partenaire privé investisseur, ni sur le taux de participation des Etats membres et encore moins sur le siège social de la future entreprise. De même, le [Règlement N°9/00/CEMAC-067-CM-04](#) portant adoption du réseau routier intégrateur et prioritaire de la CEMAC pris en 2000, est pour l'instant demeuré au stade de projet pour la majorité des tronçons routiers. Certes pour ces cas sus évoqués, la mobilisation de l'expertise technique et des moyens financiers conséquents nécessite une certaine marge de manœuvre.
- [Directive n° 04/07-UEAC-070 U-042-CM-16](#) de 2007, [relative à la création d'un comité de suivi-évaluation des mesures adoptées dans le cadre de la libre circulation en zone CEMAC](#) n'est intervenue que deux ans après l'adoption de la convention sur la libre circulation

- 
- 
- Les pays trainent des arriérés de paiement de la TCI; le taux de recouvrement de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI), principal outil de financement de la Communauté recouvré qu'à hauteur de 17% en 2021
 - Viol des dispositions en vigueur et institutions de barrières tarifaires et non tarifaires au mépris des dispositions en vigueur. Bien que la libre circulation des personnes soit effective, elle fut pendant longtemps violée par le Gabon et la Guinée Equatoriale; le Cameroun quant à lui interdit certaines activités aux étrangers y compris aux membres de la CEMAC
 - Non respect du TEC selon la conjoncture
 - Non mise en œuvre des décisions adoptées par le conseil des ministres; la mise en circulation du passeport CEMAC en 2010 au sein de la communauté, n'est pas encore effective

Le degré de respect du principe de complémentarité

la complémentarité productive constitue l'un des facteurs déterminants du renforcement de l'intégration régionale parce qu'elle favorise la spécialisation et les échanges de biens et services des membres d'une CER.

- ▶ le niveau de l'indice de complémentarité des exportations des pays de la CEMAC est proche de 0, elles ne sont donc pas complémentaires



Le degré de respect du principe de complémentarité

les inerties structurelles semblent ici être l'une des pesanteurs qui restreignent la diversification

Tableau 2 : Indice de diversification des pays de la CEMAC

Année	1995	2005	2015	2017
Pays				
Cameroun	0,31	0,44	0,36	0,34
Congo	0,74	0,78	0,54	0,53
Guinée équatoriale	0,44	0,91	0,67	0,63
Gabon	0,80	0,77	0,68	0,65
République Centrafricaine	0,37	0,43	0,35	0,37
Tchad	0,71	0,73	0,85	0,76
Moyenne CEMAC	0,58	0,76	0,59	0,55
Moyenne Afrique	0,24	0,43	0,25	0,24

Source FERDAC à partir des données de la CNUCED

Cette perspective est confirmée à l'examen de l'espace produit des pays de la CEMAC. L'espace produit se définit sur la base de la similarité entre produits, laquelle se fonde sur les avantages comparatifs révélés (voir Hidalgo et al., 2007).

Figure 1 : Cameroun

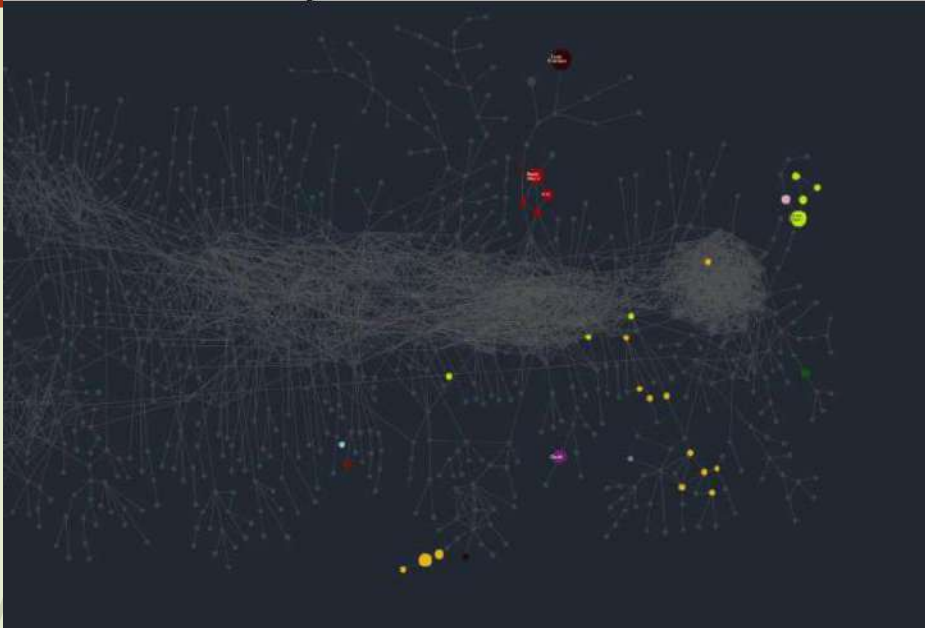


Figure 2 : Congo



Figure 3 : Gabon

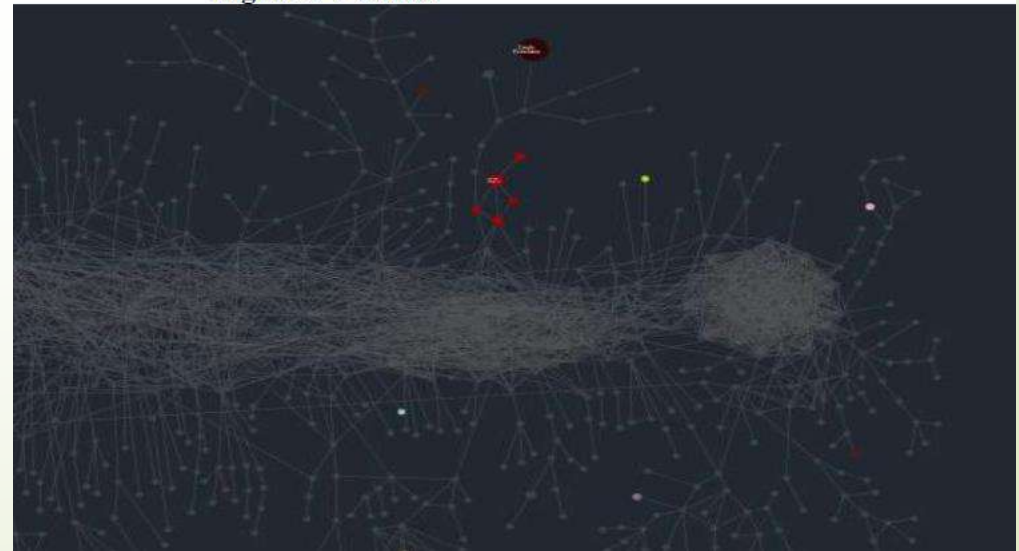


Figure 4 : Guinée Equatoriale



L'espace produit dans la CEMAC

Figure 5 : République Centrafricaine

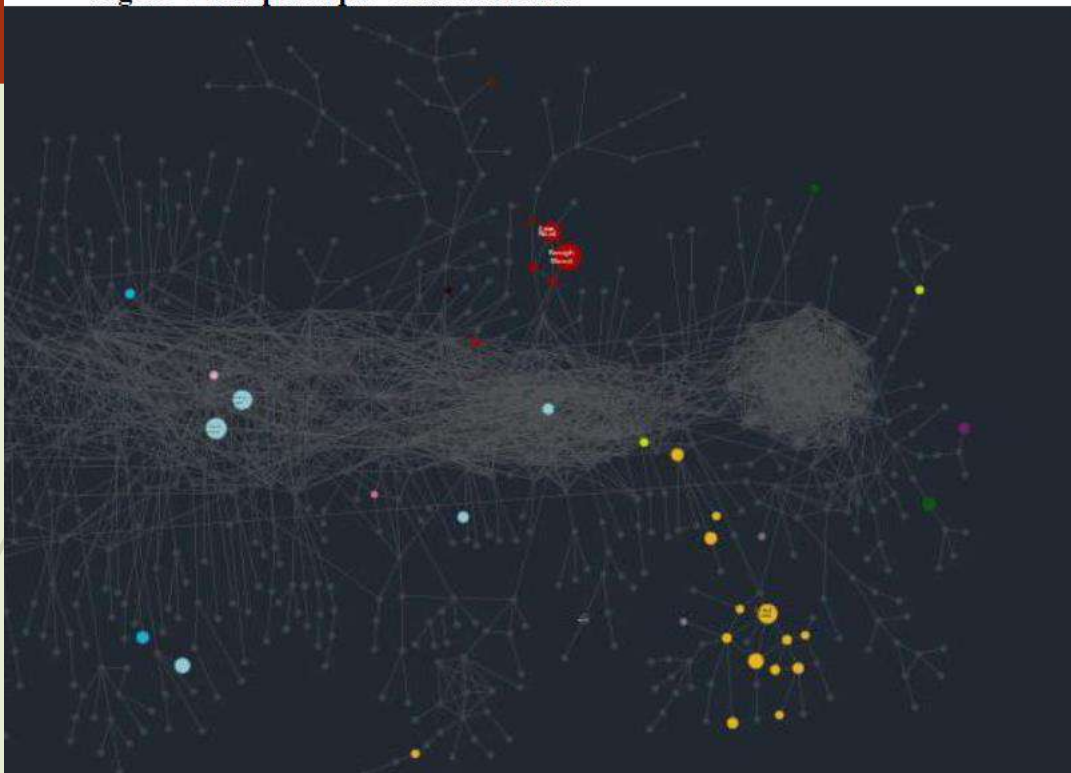
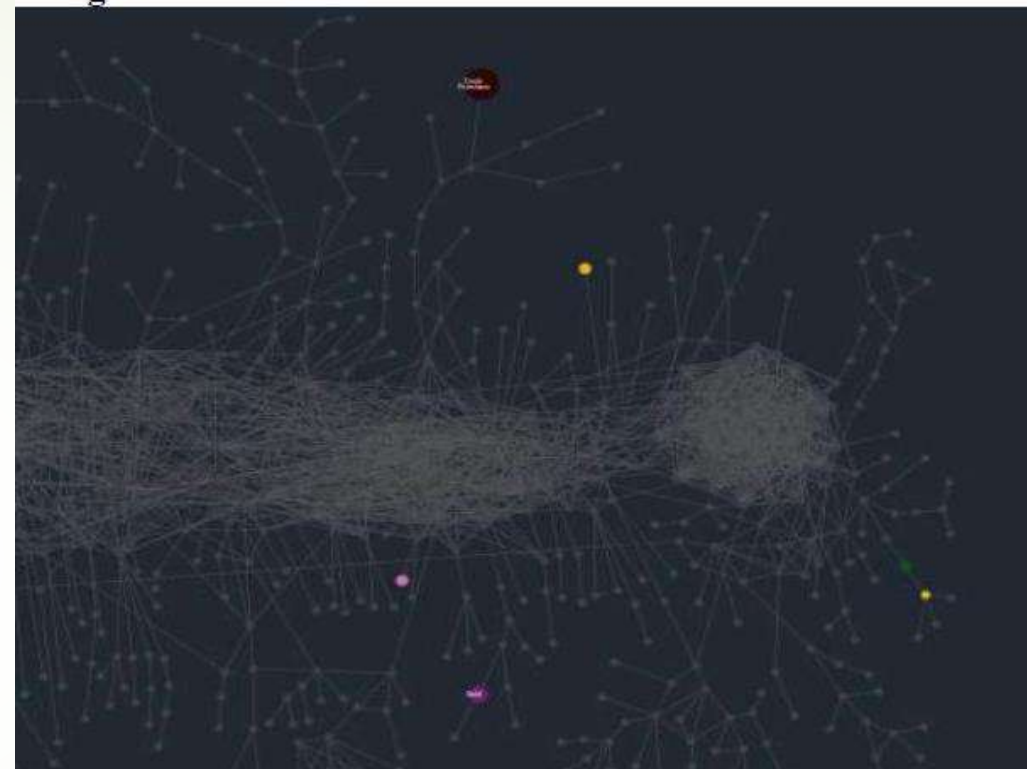


Figure 6 : Tchad



SOURCE: FERDAC ETUDES TRANSVERSALES PER

Notes : la couleur grise représente l'espace global des produits. Les autres couleurs indiquent les secteurs dans lesquels le pays est actif, la taille du point en représente la proportion. La légende des couleurs sur l'ensemble des graphiques est la suivante :

- | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------|---|------------|---|-------------------|---|------------------|---|--------------------|---|-----------------------------------|---|-----------------|---|
| Machines | ● | Transports | ● | Produits minéraux | ● | Métaux | ● | Textiles | ● | Chaussure | ● | Pierre et verre | ● |
| Denrées alimentaires | ● | Cuir | ● | Produits végétaux | ● | Produits animaux | ● | Produits chimiques | ● | Sous-produits animaux et végétaux | ● | | |

Le principe de coordination

- Il est nécessaire de coordonner les politiques pour éviter les incohérences et les contradictions qui pourraient compromettre la création d'une économie communautaire.
- **Faible mobilisation des financements à caractère régional et dépendance vis à vis de l'aide extérieure pour la réalisation de ses projets intégrateurs;**

Exemple:

- Phase d'identification des projets trop longue (Projet de la zone économique des 3 frontières)
- Retard pris pour l'adoption du PER dans sa nouvelle version
- **Priorité donnée aux programmes nationaux par rapport au PER qui pourtant en devrait être la base**



Faire jouer un plus grand rôle à la BDEAC pour la mobilisation des financements internes et externes (en voie).

Le degré d'application du principe de subsidiarité

L'application du principe de subsidiarité permet d'éviter la confusion des rôles entre les institutions et organes à l'échelon régional et national. Pour éviter les conflits de compétences qui pourraient survenir, il ne faut pas entreprendre ni résoudre au niveau régional ce qui peut être mieux géré ou réglé au niveau national.

- Les études menées par Guillaumont, Geourjon et Guérineau, 2012, montrent que Plusieurs contraintes limitent l'application du principe de subsidiarité dans la CEMAC, notamment:
- l'inadaptation des textes juridiques aux réalités de la zone.
- la faiblesse des ressources humaines et financières et du pouvoir des organes de suivi, de contrôle et d'évaluation des programmes et politiques
- une hypertrophie excessive du champ opératoire de ce principe (Hammadou, Bekolo-Ebe et Mama, 2003,

Exemples:

- la Coexistence de deux bourses de valeurs pendant près de 10 ans
- l'inefficacité et même l'inexistence de la politique de la concurrence

Le degré d'application du principe d'harmonisation

Malgré la mise en place d'un cadre législatif harmonisé dans la zone CEMAC, l'harmonisation de la fiscalité directe demeure partielle, car elle ne concerne pas les exonérations et les régimes d'incitation. La portée de l'harmonisation régionale de la fiscalité directe est aussi réduite par la qualité inégale selon les pays de l'administration et du contrôle. (Guillaumont, Geourjon et Guérineau, 2012, p.40). En effet, pour attirer les IDE, chaque pays maintient son régime fiscal dérogatoire national, ce qui limite l'harmonisation des politiques fiscales des pays membres.

- le manque de participation citoyenne dans le processus d'intégration régionale, limite la vulgarisation de la mission et du mandat de la CEMAC.

Évolution du taux de conformité aux critères de convergence

Libellés	Taux de conformité	Taux de conformité	Observations
	2004-2010	2010-2016	
Dettes publiques			
Cameroun	100,00%	100,00%	Respect
Congo	42,85%	28,57%	Régression
RCA	42,85%	100,00%	Progrès
Gabon	100,00%	100,00%	Respect
Guinée équatoriale	100,00%	100,00%	Respect
Tchad	100,00%	100,00%	Respect
CEMAC	80,95%	88,09%	Progrès
Arriérés de paiement			
Cameroun	85,71%	85,71%	Pas de progrès
Congo	42,85%	14,28%	Régression
RCA	28,57%	57,14%	Progrès
Gabon	100,00%	85,71%	Régression
Guinée équatoriale	100,00%	57,14%	Régression
Tchad	57,14%	71,42%	Progrès
CEMAC	69,04%	61,90%	Régression

Évolution du taux de conformité aux critères de convergence

Initiation			
Cameroun	71,42%	100,00%	Progrès
Congo	42,85%	42,85%	Pas de progrès
RCA	57,14%	57,14%	Pas de progrès
Gabon	42,85%	85,71%	Progrès
Guinée équatoriale	0,00%	28,57%	Progrès
Tchad	28,57%	57,14%	Progrès
CEMAC	40,47%	61,90%	Progrès
Solde budgétaire			
Cameroun	71,42%	28,57%	Régression
Congo	100,00%	57,14%	Régression
RCA	0,00%	0,00%	Pas de progrès
Gabon	100,00%	85,71%	Régression
Guinée équatoriale	71,42%	42,85%	Régression
Tchad	71,42%	42,85%	Régression
CEMAC	69,04%	42,85%	Régression

récapitulatif

	faible	moyen	fort	causes
supranationalité	x			Egoïsmes nationaux Conflits de leadership Dispersion des intérêts PER?
Complémentarité	x			Syndrome hollandais
Subsidiarité		x		Conflit de compétences Faiblesses institutionnelles
harmonisation		x		Inexistence d'un véritable programme commun
coordination		x		vulnérabilité

Quel sera le niveau d'engagement des Etats dans la CEEAC?

Nous déduisons de l'analyse ci-dessus pour la CEEAC, que:

- Les égoïsmes nationaux perdureront dans la CEEAC compte tenu de l'hétérogénéité spatiale et économique des pays, et compte tenu de leur appartenance à des CER multiples (bol de spaghettis)
- Conflit d'objectifs de politique monétaire avec la présence de plusieurs monnaies
- Les problèmes de conflits de compétence seront plus graves
- La complémentarité sera favorisée compte tenu de la structure économique du Rwanda, de l'Angola ou du Burundi, mais elle sera contrainte par l'état des voies de communication entre les pays.



la matrice SWOT suivante

Quel sera le niveau d'engagement des états dans la CEEAC?

FORCES

- **Pouvoir de négociation politique accru**
- **Economies d'échelle**
- **Effets de débordement importants**
- **Croissance économique plus soutenue**
- **Élargissement du marché potentiel**
- **Espace diversifiée et plus résilient**

FAIBLESSES

- **Coûts de transaction élevés du fait de l'état des infrastructures**
- **Réticences des autorités sous-régionales et nationales**
- **Amplification des chocs asymétriques**
- **Difficile harmonisation des systèmes de paiement et de change**
- **Appartenance à plusieurs CER**

SWOT

OPPORTUNITÉS

- **Arrimage aux objectifs de la communauté économique africaine (UA)**
- **Rationalisation des CER**
- **Plus d'investissement et de commerce intra-zone**

MENACES

- **Risque de passer à un espace plus hétérogène**
- **difficulté d'adoption d'une monnaie commune**
- **Poids des accords coloniaux**
- **Faible compétitivité face aux CER plus organisées**
- **Persistance des problèmes de leadership entre les États**

Quel sera le niveau d'engagement des états dans la ZLECA?

FORCES

- Pouvoir de négociation politique accru
- Economies d'échelle
- Effets de débordement importants
- Sources de financement internes plus importante
- Élargissement du marché potentiel
- Espace diversifiée et plus résilient
- Conditionnalités préalables (accepter de supprimer les droits de douane de 90% des marchandises)

FAIBLESSES

- Coûts de transition et de transaction élevés
- Réticences des autorités sous-régionales et nationales
- Amplification des chocs asymétriques
- Difficile harmonisation des systèmes de paiement et de change
- Problèmes sécuritaires
-

OPPORTUNITÉS

- Arrimage aux objectifs de la communauté économique africaine (UA)
- Développement du panafricanisme
- Plus d'investissement et de commerce intra-zone
- Transformations structurelles
- Possibilité d'une stratégie commune face aux autres continents
- Exploitation des richesses du sous sol par les africains eux-mêmes ou partenariat gagnant-gagnant

SWOT

MENACES

- Risque de passer à un espace plus hétérogène
- Changement du système financier international
- Poids des accords coloniaux
- Influence des stratégies géopolitiques des grandes nations
- Problèmes de sécurité
-

conclusion

- L'élargissement de la CEMAC à la CEEAC ne va vraisemblablement pas améliorer le niveau d'engagement des Etats. Les problèmes rencontrés par la CEMAC seront plus exacerbés dans une CER plus vaste telle que la CEEAC
- Une CEMAC forte sera le préalable à une CEEAC plus engagée
- La mise en œuvre des réformes institutionnelles nécessaires et l'adoption d'un programme économique commun sur lequel se basera les programmes nationaux dans la CEMAC sera le premier signal d'une amélioration de l'engagement es Etats.
- La création de la ZLECA semble plus à même de pousser les Etats à améliorer leur engagement compte tenu des gains potentiels et de la force que constitue ce grand ensemble dans un environnement mondialisé.

Je vous

remercie

